SYNDICAT DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS DE L'UQAM

Le 18 novembre 2020

ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS DE L'ÉCOLE DES MÉDIAS Le lundi 7 décembre 2020 À 12 h 30 par visioconférence

Veuillez noter que vous pourrez accéder à la rencontre 15 minutes avant que celle-ci ne débute.

Si vous n'êtes pas familier avec la plateforme Zoom, nous vous conseillons fortement de faire quelques essais avant la rencontre.

Pour tous problèmes techniques avant et pendant la rencontre,

veuillez communiquer avec Laurence Castonguay Emery par courriel (castonguay_emery.laurence@uqam.ca).

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **le lundi 7 décembre prochain à 12 h 30** en compagnie de vos collègues chargées, chargés de cours sur la plateforme Zoom, par ce lien : https://uqam.zoom.us/j/5630249738 (ID de réunion : 563 024 9738).

Cette rencontre vous permettra d'être au courant de ce qui se passe dans votre milieu de travail et, bien sûr, d'établir des liens avec vos collègues.

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre département ou votre école;
- un bref rapport de vos représentantes-ants siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités et l'élection de ces représentantes-ants pour l'année à venir.

Vous avez déjà participé à une assemblée d'unité? Vous comptez être à nouveau de nôtres? Initiez alors une ou un collègue de votre faculté dont ce serait la 1^{re} participation à votre assemblée d'unité départementale.

Ce serait une première pour vous? Bravo! Vous pouvez vous auto-initier et même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont ce serait aussi la 1^{re} fois et ainsi partager votre expérience.

Nous vous demandons de confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 3 décembre.

Au plaisir de vous retrouver!

Lawrence (Energy

Syndicalement vôtre,

Laurence Castonguay Emery, Comité mobilisation-intégration

.../voir au verso

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage

5 min.

2- Informations 15 min.

- a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
- b) Dossiers en cours
- c) Projets d'intégration
- d) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
- e) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport^a (verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, comme délégué.e syndical.e, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité 35 min.
- 4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues

20 min.

- délégation au Conseil syndical (9) ¹
- représentation à l'Assemblée départementale (1)²
- représentation à l'Unité de programme de premier cycle :

Communication (journalisme) (1) ²

Communication (médias numériques) (1) ²

Communication (création médias) (1) ²

Communication (stratégies de production culturelle et médiatique) (1) ²

- représentation aux Comités de liaison local (CLL) (3) ³
- représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat
- 5- Divers
- 6- Levée de l'assemblée
- N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.
- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à <u>Laurence Castonguay Emery par courriel</u>.

²accorde du pointage et une rémunération

¹accorde du pointage

³est rémunérée

^a Le rapport écrit, déposé par les représentant.e.s, est confidentiel et reste dans les dossiers du syndicat. Ce rapport doit être envoyé au Comité mobilisation-intégration avant la tenue de l'assemblée départementale.